

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

LE LUNDI DEUX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT TROIS de 10 heures 15 à 12 heures 15

A LA REQUETE DE :

La société [REDACTED] Société par Actions Simplifiée au capital de 900 000.00 euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de [REDACTED] sous le numéro [REDACTED] dont le siège social est situé [REDACTED], agissant poursuites et diligences de son Président, domicilié en cette qualité audit siège social, [agissant en sa qualité de Représentant de la Masse des Obligataires (la masse des obligataires étant constituée par l'ensemble des propriétaires des obligations émises en vertu du contrat d'émission d'un emprunt obligataire signé le 22 juillet 2021 et amendé le 30 août 2021), nommée à cette fonction aux termes de l'article 20.2 du Contrat d'Emission et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu de l'article 11 du Contrat d'Emission et de l'article L228-81 du Code de Commerce], pour lequel domicile est élu au Cabinet de la SELARL FAVRE & ASSOCIES, représentée par Maître Benoît FAVRE, Avocat au Barreau de LYON, demeurant 208 rue Vendôme 69003 LYON et en outre au Cabinet de la SELARL CABINET SABBAAH & ASSOCIES, représentée par Maître Jean-Luc SABBAAH, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 14 rue Vivienne 75002 PARIS,

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte notarié établi par Maître [REDACTED] Notaire à [REDACTED] le 31 août 2021, contenant affectation hypothécaire par la Société dénommée [REDACTED] en garantie du remboursement par la Société [REDACTED] à la Société [REDACTED] de la somme en principal de [REDACTED] productif d'intérêts [REDACTED] hors assurance, remboursable en 18 mensualités au titre du contrat d'émission d'un emprunt obligataire en date du 22 juillet 2021 garanti par une inscription

d'hypothèque conventionnelle publiée au Service de la Publicité Foncière de LYON 3 le [REDACTED] sages
[REDACTED]

Je soussignée, Alexandra PERRIER, Commissaire de justice associée de la S.E.L.A.R.L JURIKALIS, Huissiers de justice associés à l'Office de LYON 2^{ème} (Rhône), y demeurant 2 rue Childebert

Certifie me transporter spécialement ce jour 17 rue Raoul Durand à VILLEURBANNE (69100) à l'effet de dresser le procès-verbal descriptif de l'immeuble dont la vente est demandée.

RENSEIGNEMENTS

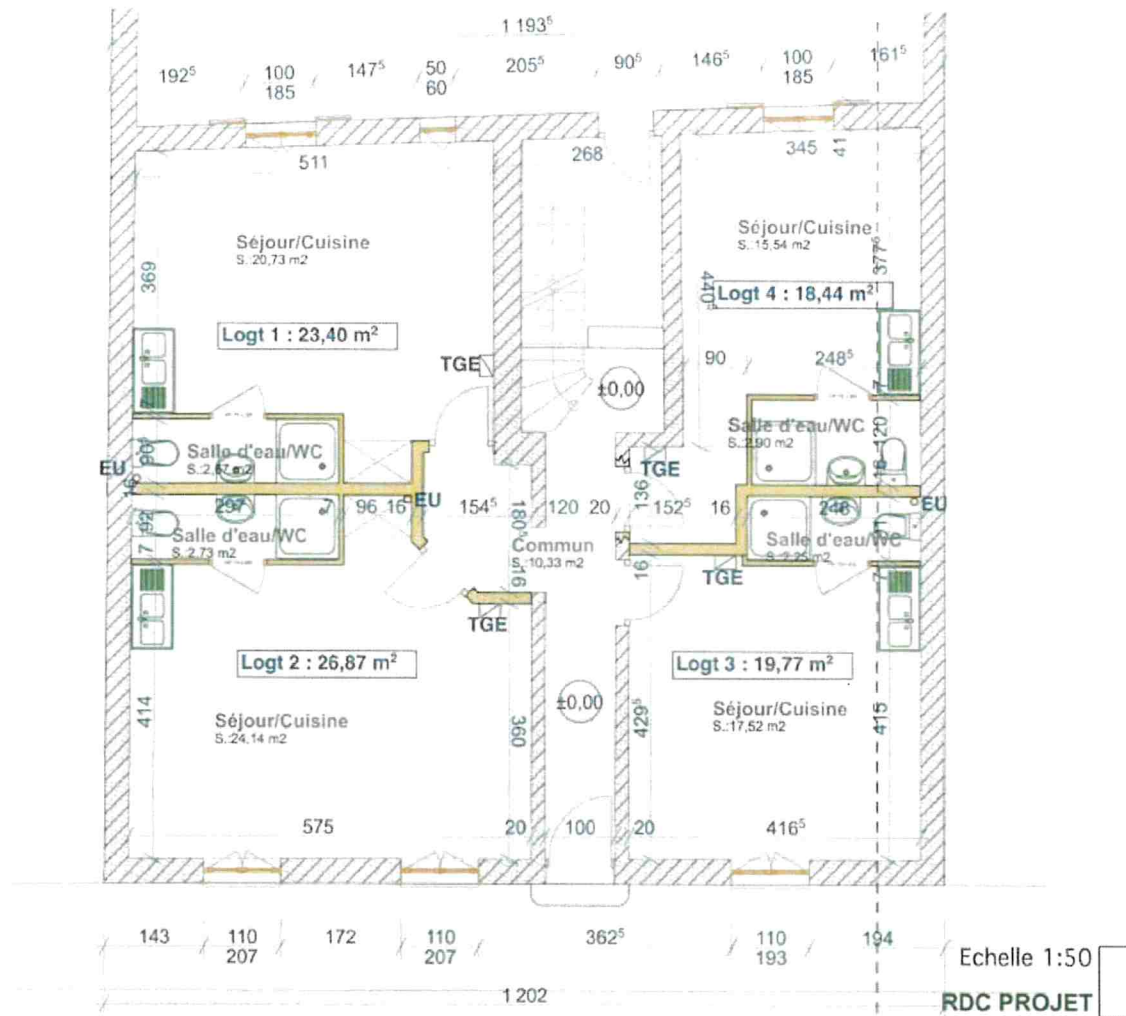
L'immeuble concerné est situé à VILLEURBANNE (69100 – Rhône) 17 rue Raoul Durand, cadastré section BO numéro 262 pour une contenance de 1a 93 ca et consiste, pour les lots objets de la saisie, en :

- Lot n°1 de l'état descriptif de division : un studio en rez-de-chaussée,
- Lot n°5 de l'état descriptif de division : un studio au 1^{er} étage avec espace sous toiture,
- Lot n°6 de l'état descriptif de division : un studio au 1^{er} étage avec espace sous toiture,
- Lot n°7 de l'état descriptif de division : un studio au 1^{er} étage,
- Lot n°8 de l'état descriptif de division : un studio au 1^{er} étage,
- Lot n°9 de l'état descriptif de division : un studio au 1^{er} étage avec espace sous toiture,
- Lot n°10 de l'état descriptif de division : un appartement de type 2 au rez-de-chaussée au fond de la cour.

Le syndic de l'immeuble est la régie POZETTO 106 boulevard des Belges 69006 LYON. Monsieur Mathieu REFET, gestionnaire de copropriété me remet les plans suivants de l'immeuble que j'insère au présent procès-verbal de constat.

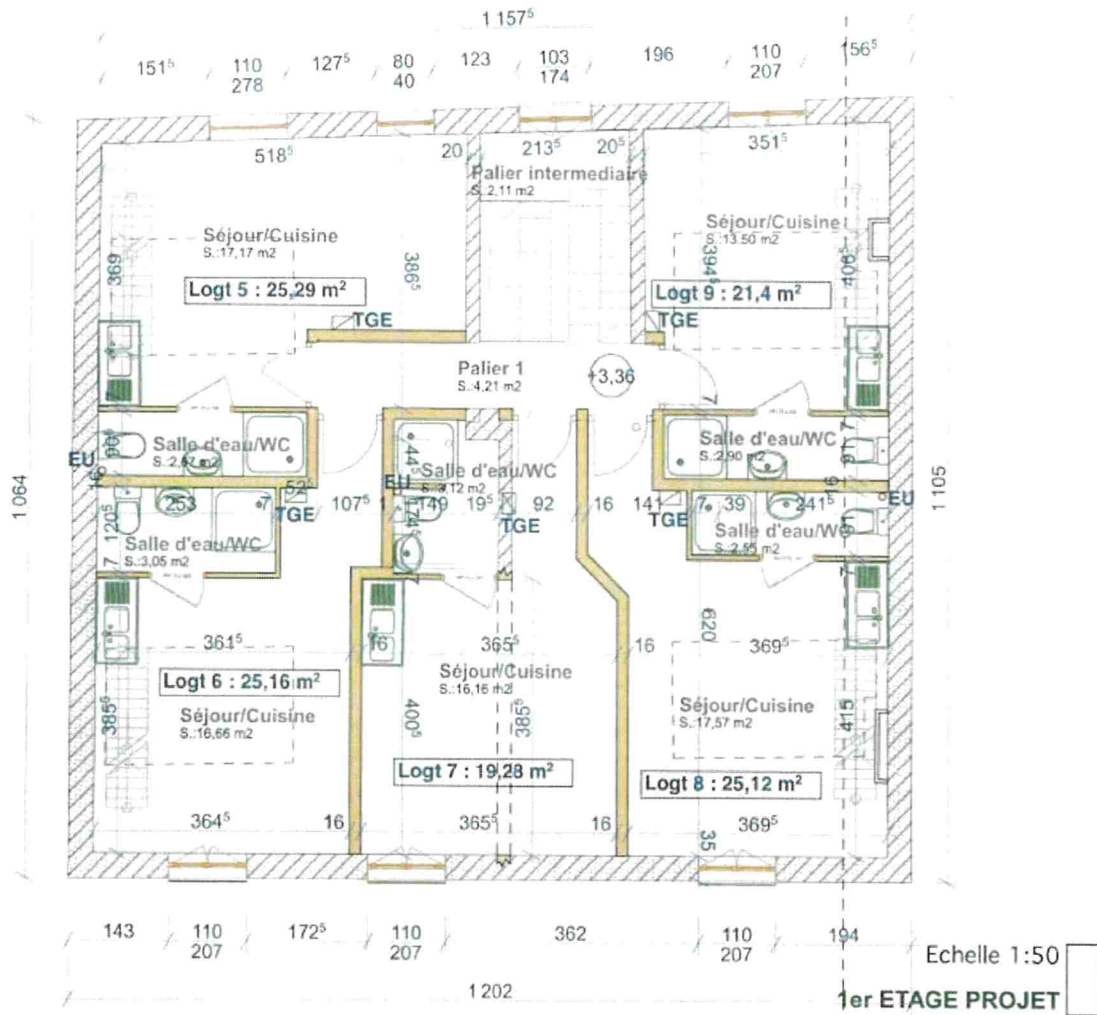


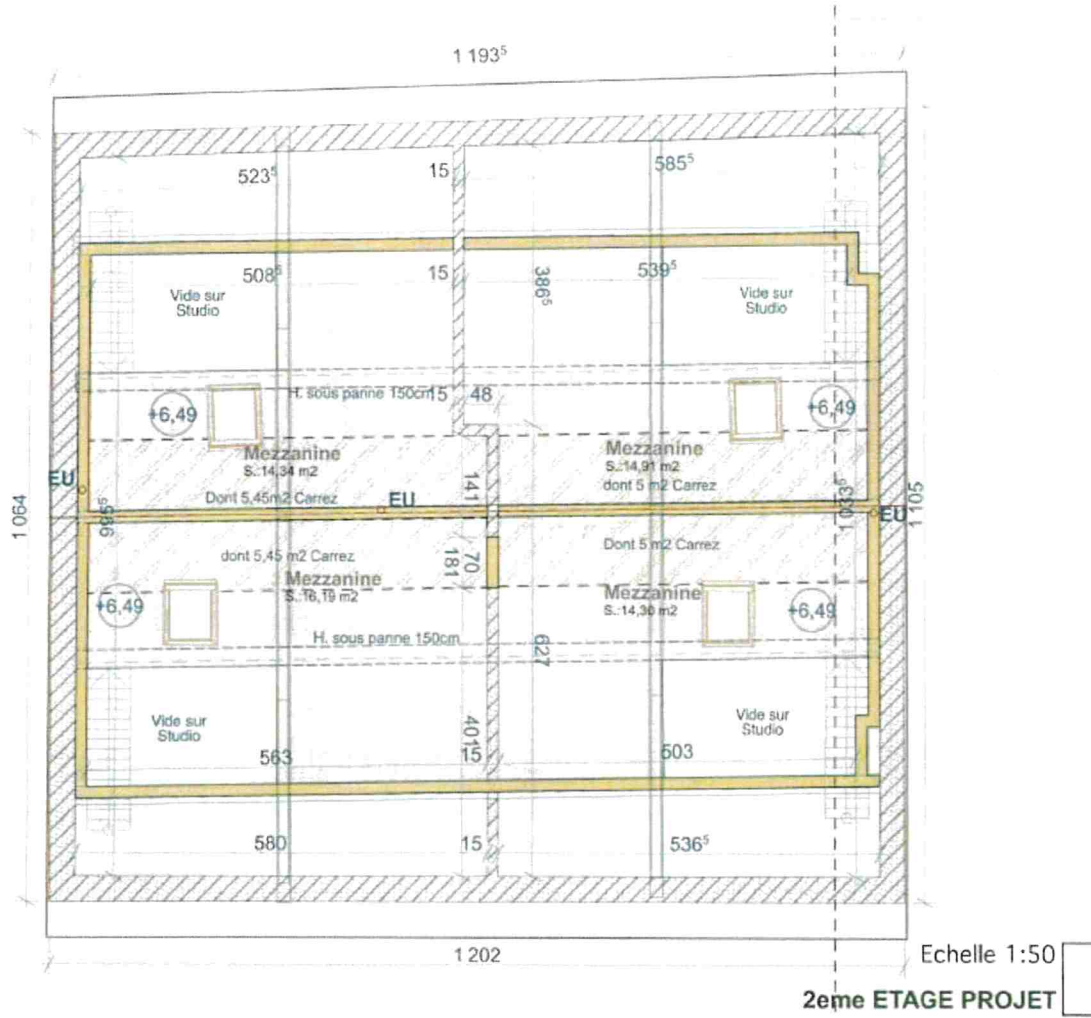
EXPEDITION

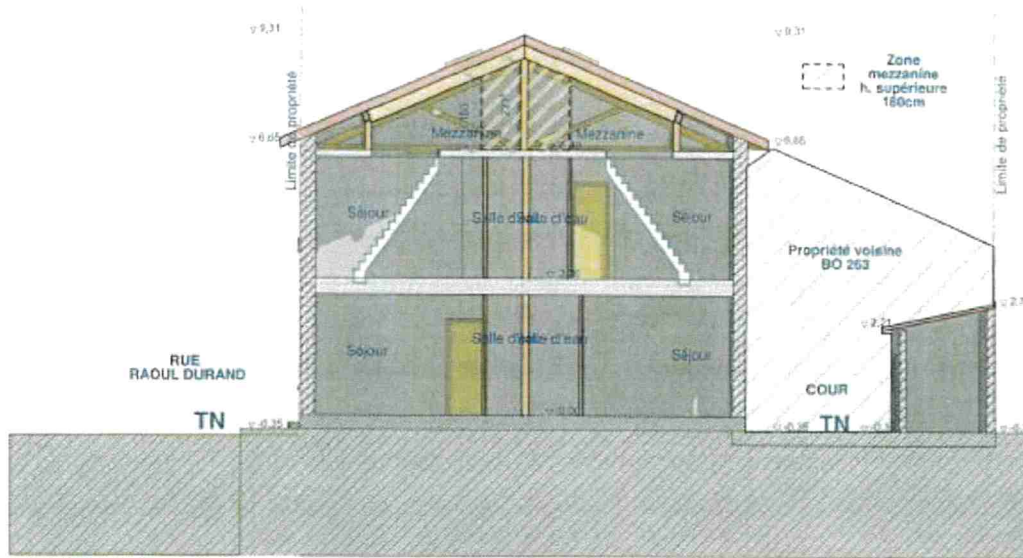




EXPEDITION




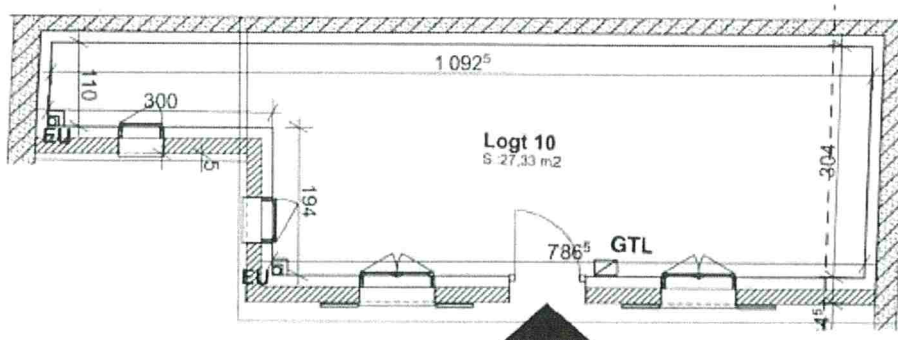




COUPE AA Echelle 1/100

Echelle 1:100
COUPES PROJET DP3

Tableau des Surfaces LOGEMENT 10 : 27,33 m ²	Bâtiment : Immeuble Niveau : RDC Type : T2 Logement : LOGEMENT 10	
--	--	---



DOCUMENT NON CONTRACTUEL DIFFUSÉ À TITRE INFORMATIF

Le présent document exprime une disposition générale de l'appartement.
En fonction des nécessités techniques et réglementaires des études et de la réalisation, des modifications pourront être apportées à ce plan. Il ne revêt qu'un caractère informatif.
Les surfaces et cotations indiquées sont approximatives. Elles sont susceptibles d'évoluer.
Les emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions.
Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail, escaliers) ne sont placés qu'à titre





LOGEMENT 10

Echelle 1/75

06/2021

Je suis assistée de monsieur Michel FERNANDES Cabinet JURITEC, Diagnostiqueur, afin de faire réaliser les différents diagnostics prévus par la loi, de monsieur Patrick LONG, SARL CHANUT, Serrurier, de monsieur [REDACTED] et monsieur [REDACTED] Témoins. Ils signent tous l'annexe du présent procès-verbal que j'insère ci-après.

ANNEXE PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

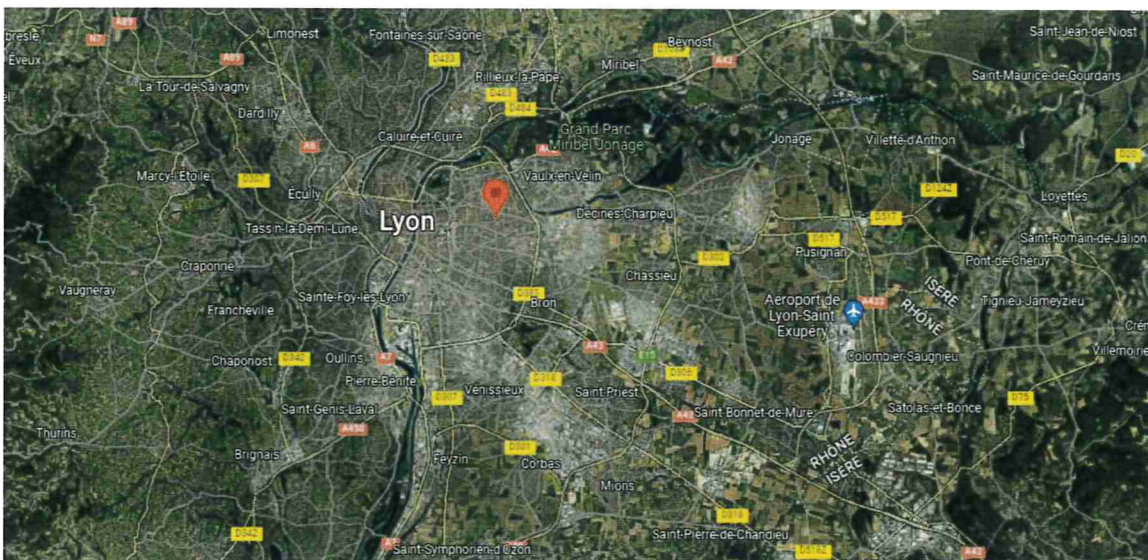
	NOM	PRENOM	SIGNATURE
TEMOIN 1	[REDACTED]	[REDACTED]	
TEMOIN 2	[REDACTED]	[REDACTED]	
SERRURIER	LONG	Patrick	
DIAGNOSTIQUEUR	FERNANDES	Michel	

Je dresse le procès-verbal descriptif suivant.

SITUATION DE LA COMMUNE

VILLEURBANNE est une commune située à l'est des 3^{ème} et 6^{ème} arrondissements de LYON. Elle fait partie de la METROPOLE DE LYON. Elle est peuplée d'environ 155 000 habitants.

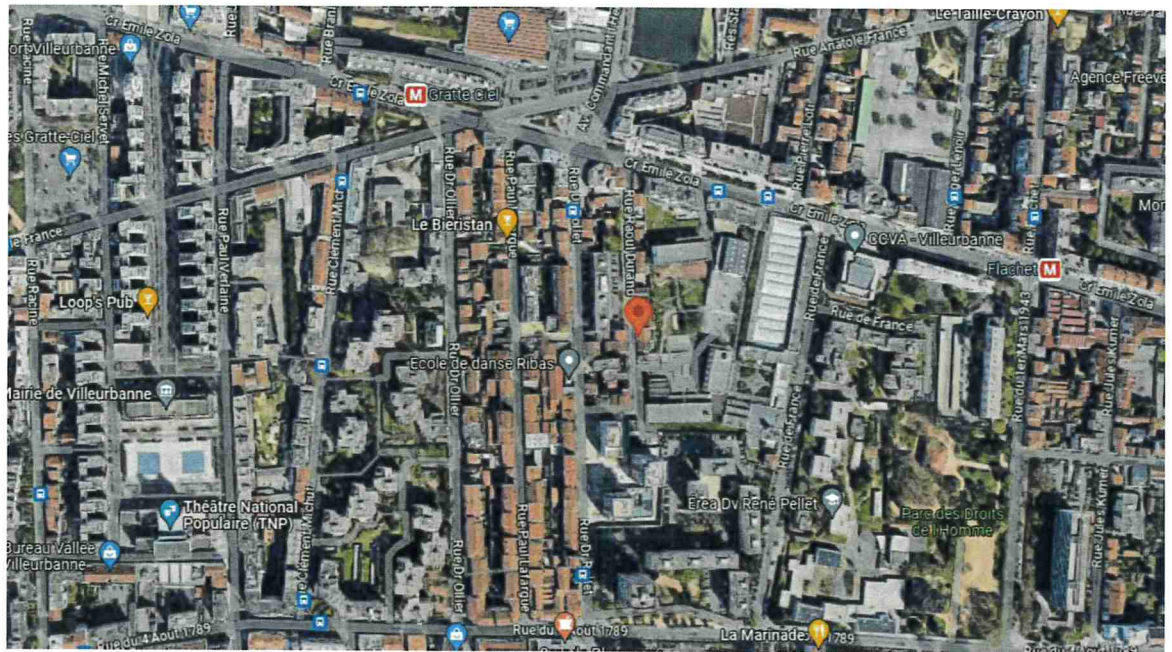
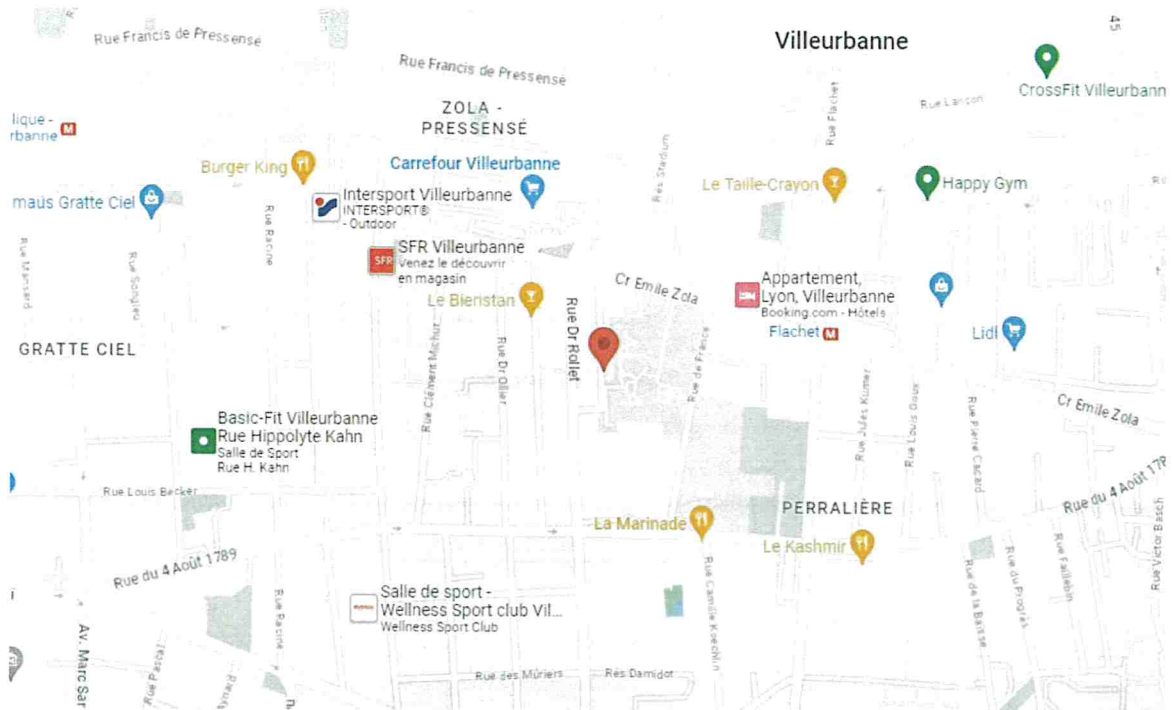
J'intègre des vues aériennes de la situation de la commune de VILLEURBANNE.



SITUATION DE L'IMMEUBLE

Le bien est idéalement situé à 5 minutes à pied de la station de métro TCL GRATTECIEL ligne A, à proximité immédiate du Commissariat de Police de la Ville de VILLEURBANNE et du Cours Emile Zola.

J'intègre des vues aériennes de la situation de l'immeuble.



S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Commissaires de justice associés
OFFICE DE LYON 2^{ème}
2 rue Childebert
69002 LYON



☎ 04 78 37 41 38. - 📠 04 78 37 93 98.

@ : contactlyon@jurikalis.com

EXPEDITION





DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE

- DESCRIPTEUR EXTERIEUR

Il s'agit d'un bien en R+1 situé 17 rue Raoul Durand à VILLEURBANNE (69100).

L'accès à l'immeuble se fait par une porte avec clef, la platine avec code et système VIGIK est inactive à ce jour Il n'existe pas d'ascenseur. Je fais ouvrir la porte par le serrurier préalablement requis.

Il existe une petite cour intérieure desservant le lot 10.

Les façades sont en état.

S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Commissaires de justice associés
OFFICE DE LYON 2^{ème}
2 rue Childebert
69002 LYON

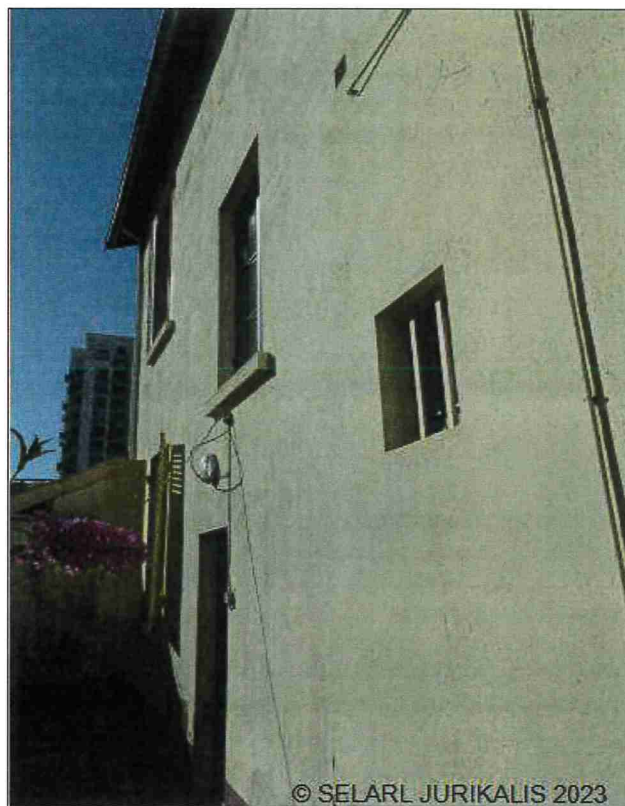


☎ 04 78 37 41 38. - 📠 04 78 37 93 98.

@ : contactlyon@jurikalis.com

EXPEDITION





S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Commissaires de justice associés
OFFICE DE LYON 2^{ème}
2 rue Childebert
69002 LYON



☎ 04 78 37 41 38. - 📠 04 78 37 93 98.

@ : contactlyon@jurikalis.com

EXPEDITION



© SELARL JURIKALIS 2023

L'accès à l'immeuble se fait par un couloir. Le sol est couvert de carreaux de ciment tachés, les murs et le plafond sont peints en bon état.



Il existe un tableau électrique et des compteurs.





L'accès à l'étage se fait par un escalier en pierre dont certaines marches sont endommagées. Les murs et le plafond sont peints en bon état.

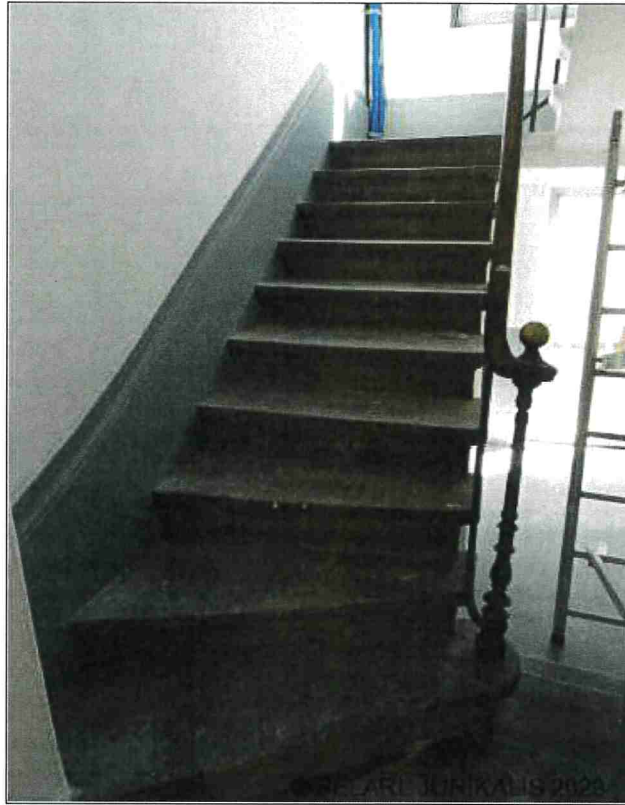
S.E.L.A.R.L. JURIKALIS
Commissaires de justice associés
OFFICE DE LYON 2^{ème}
2 rue Childebert
69002 LYON

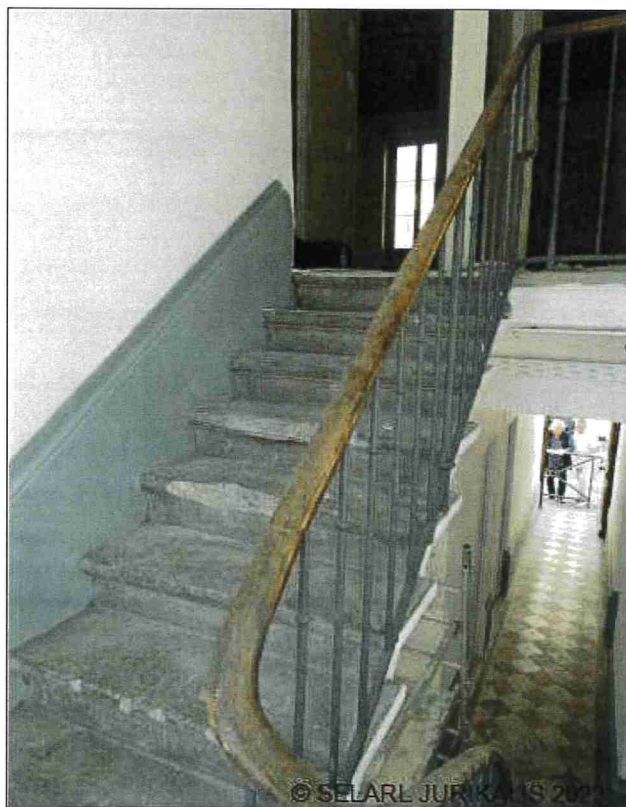


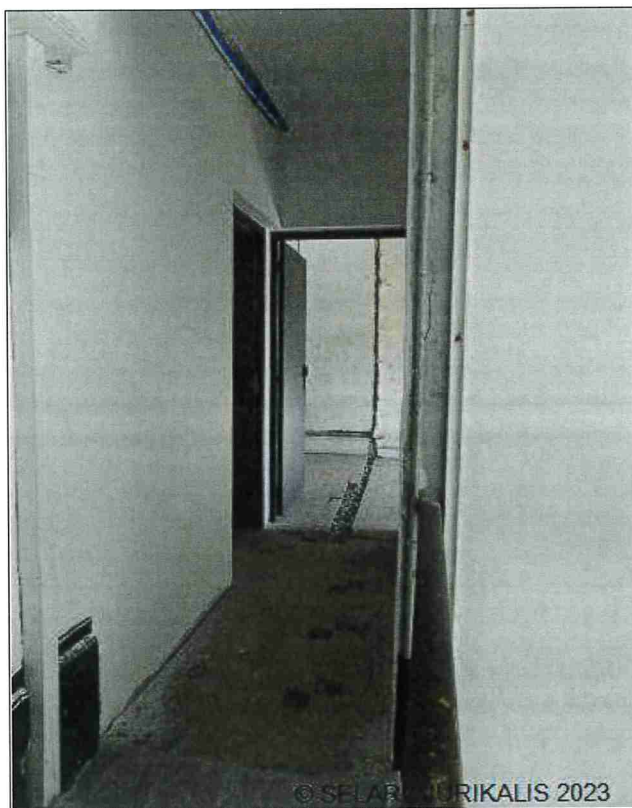
☎ 04 78 37 41 38. - 📠 04 78 37 93 98.

@ : contactlyon@jurikalis.com

EXPEDITION







- **DESCRIPTIF INTERIEUR**

Logement 1

Il s'agit d'un studio au rez-de-chaussée situé au nord est de l'immeuble constitué d'une seule pièce. Il est inoccupé.

Son accès se fait par une porte palière peinte récente. L'appartement ouvre à l'est sur cour par une fenêtre à deux vantaux six carreaux récente et par un fenestron récent également.

L'ensemble du bien est nu, en travaux.

Je constate la présence d'un compteur LINKY, d'un disjoncteur et d'une arrivée d'eau.

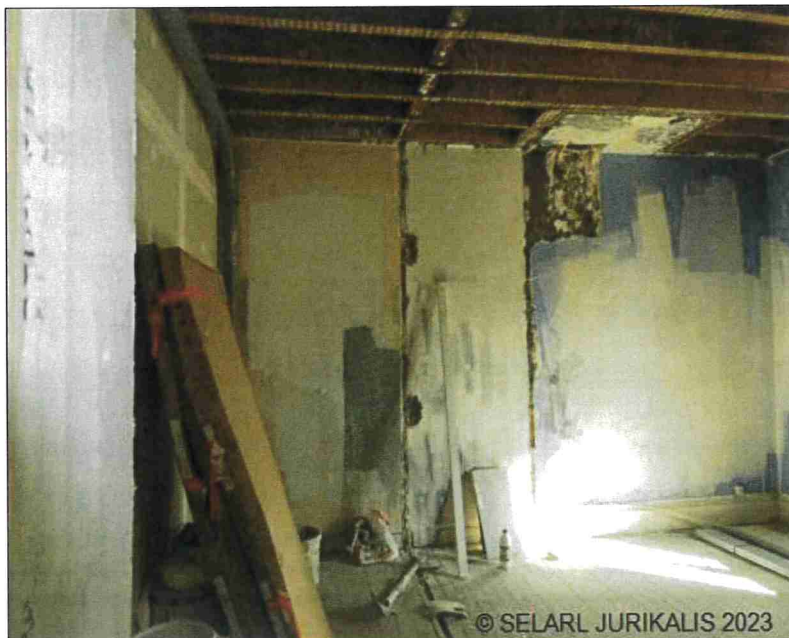
Je constate que le sol est couvert de parquet lames droites, de carrelage et de carreaux de ciment, l'ensemble étant usagé.

Je constate que les murs sont partiellement couverts de plaques de placoplâtres, de tapisserie et mâchefer apparent.

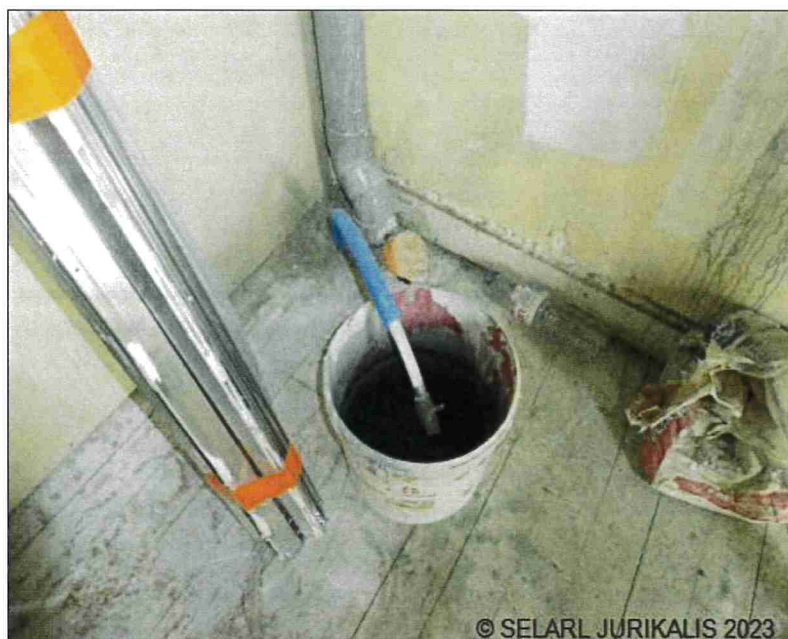
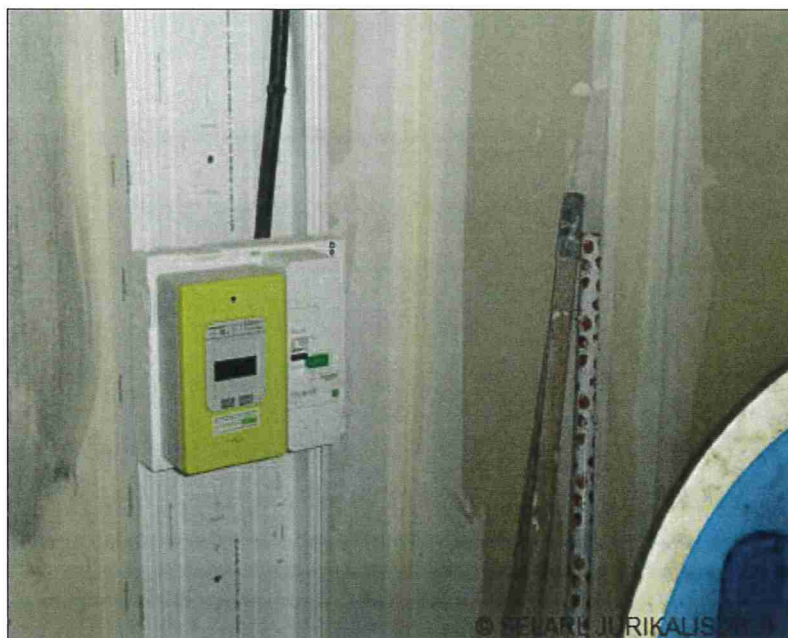
Les poutres sont apparentes au plafond.

Je constate que le logement est encombré de matériaux de travaux.

Selon le certificat de mesurage que j'insère ci-après, la surface à ce jour est de 24,10 m².











Logement 5

Il s'agit d'un studio au premier étage situé au nord est de l'immeuble constitué d'une seule pièce sans mezzanine. Il est inoccupé.

Son accès se fait par une porte palière peinte récente. L'appartement ouvre à l'est sur cour par une porte-fenêtre à deux vantaux six carreaux récente et par un fenestron récent également. Il ouvre en toiture par une fenêtre de toit récente.

L'ensemble du bien est nu, en travaux.

Je constate la présence d'un compteur LINKY, d'un disjoncteur et d'une arrivée d'eau.

Je constate que le sol est couvert de parquet lames droites et de carrelage, l'ensemble étant usagé.

Je constate que les murs sont partiellement couverts de plaques de placoplâtres, des restes de toile de verre et mâchefer apparent. Les poutres sont apparentes au plafond. La charpente est apparente.

Cet appartement bénéficie d'un balcon. Selon le certificat de mesurage que j'insère ci-après, la surface à ce jour est de 20 m².









Logement 6

Il s'agit d'un studio au premier étage situé au nord ouest de l'immeuble constitué d'une seule pièce sans mezzanine. Il est inoccupé.

Son accès se fait par une porte palière peinte récente. L'appartement ouvre à l'ouest sur rue par une fenêtre à deux vantaux six carreaux récente. Il existe en outre une fenêtre de toit d'aspect récent.

L'ensemble du bien est nu, en travaux.

Je constate la présence d'un compteur LINKY, d'un disjoncteur et d'une arrivée d'eau.

Je constate que le sol est couvert de parquet lames droites et de carrelage, l'ensemble étant usagé.

Je constate que les murs sont partiellement couverts de plaques de placoplâtres, de peinture et mâchefer apparent. Les poutres sont apparentes au plafond. La charpente est apparente.

Selon le certificat de mesurage que j'insère ci-après, la surface à ce jour est de 19,30 m².











Logement 7

Il s'agit d'un studio au premier étage situé à l'ouest de l'immeuble constitué d'une seule pièce. Il est inoccupé.

Son accès se fait par une porte palière peinte récente. L'appartement ouvre à l'ouest sur rue par une fenêtre à deux vantaux six carreaux récente.

L'ensemble du bien est nu, en travaux.

Je constate la présence d'un compteur LINKY, d'un disjoncteur et d'une arrivée d'eau.

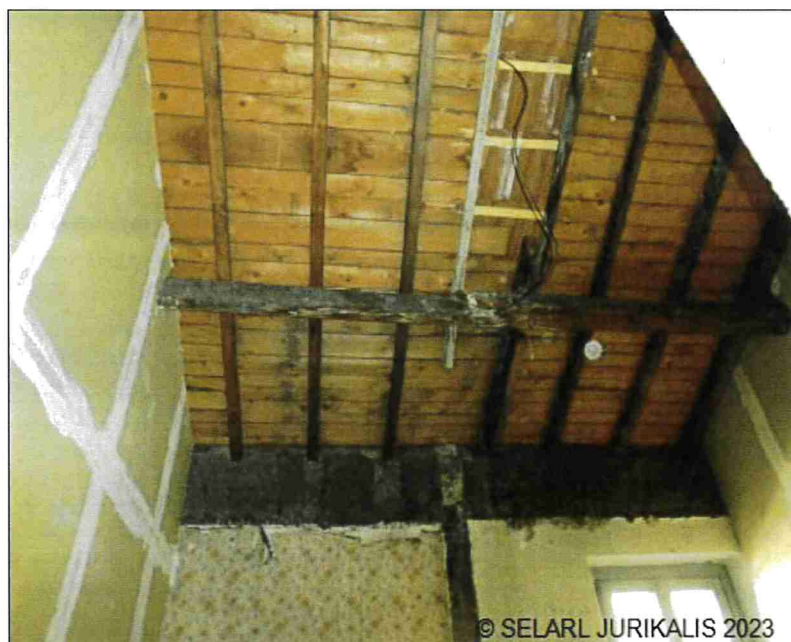
Je constate que le sol est couvert de parquet lames droites, de carrelage et de ciment, l'ensemble étant usagé.

Je constate que les murs sont partiellement couverts de plaques de placoplâtres, de carrelage et tapisserie, usagés.

Les poutres sont apparentes au plafond. La charpente est apparente.

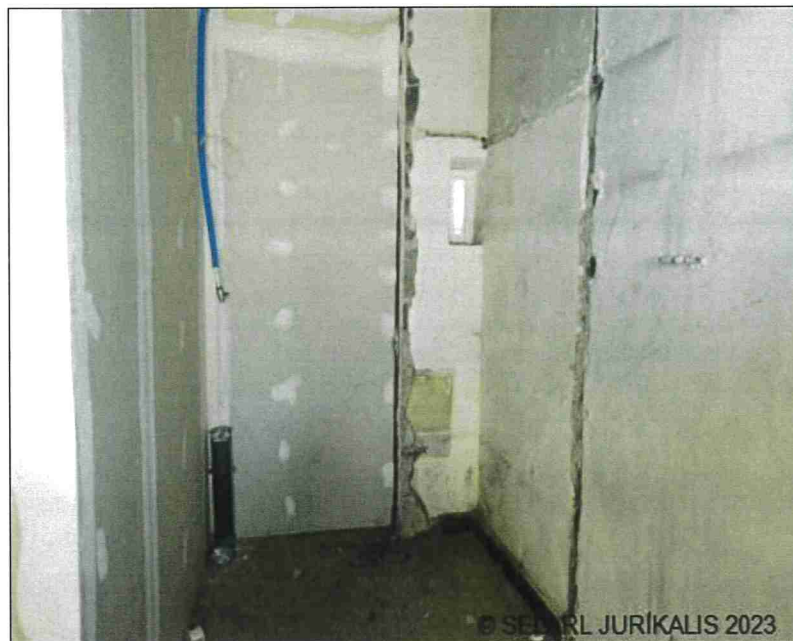
Selon le certificat de mesurage que j'insère ci-après, la surface à ce jour est de 19,40 m².













Logement 8

Il s'agit d'un studio au premier étage situé au sud ouest de l'immeuble constitué d'une seule pièce sans mezzanine. Il est inoccupé.

Son accès se fait par une porte palière peinte récente. L'appartement ouvre à l'ouest sur rue par une fenêtre à deux vantaux six carreaux récente. Il existe en outre une fenêtre de toit d'aspect récent.

L'ensemble du bien est nu, en travaux.

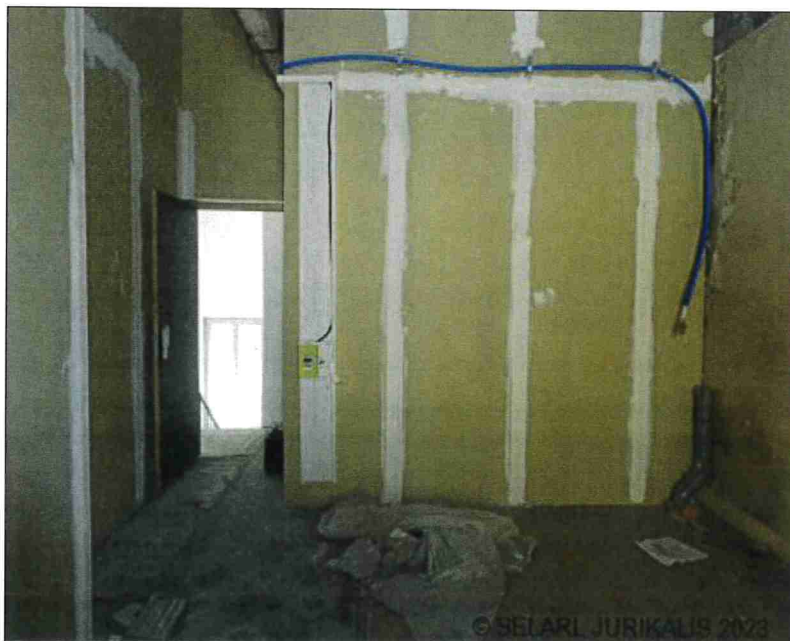
Je constate la présence d'un compteur LINKY, d'un disjoncteur et d'une arrivée d'eau.

Je constate que le sol est couvert de parquet lames droites, de carrelage et de ciment, l'ensemble étant usagé.

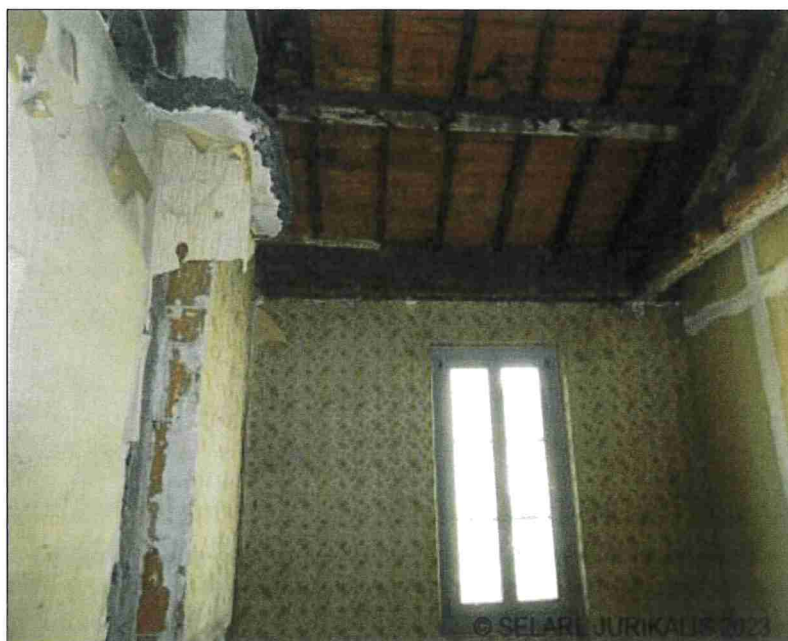
Je constate que les murs sont partiellement couverts de plaques de plâco-plâtres, de tapisserie, usagés et mâchefer apparent.

Les poutres sont apparentes au plafond. La charpente est apparente.

Selon le certificat de mesurage que j'insère ci-après, la surface à ce jour est de 19,60 m².











Logement 9

Il s'agit d'un studio au premier étage situé au sud est de l'immeuble constitué d'une seule pièce dépourvue de mezzanine. Il est inoccupé.

Son accès se fait par une porte palière peinte récente. L'appartement ouvre à l'est sur cour par une fenêtre à deux vantaux six carreaux récente. Il existe en outre une fenêtre de toit d'aspect récent.

L'ensemble du bien est nu, en travaux. Je constate la présence de quelques matériaux de chantier.

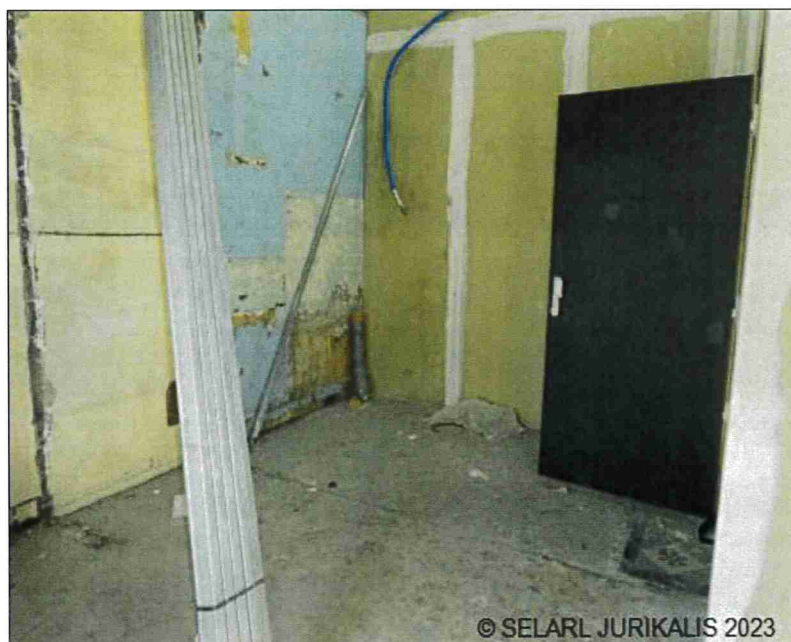
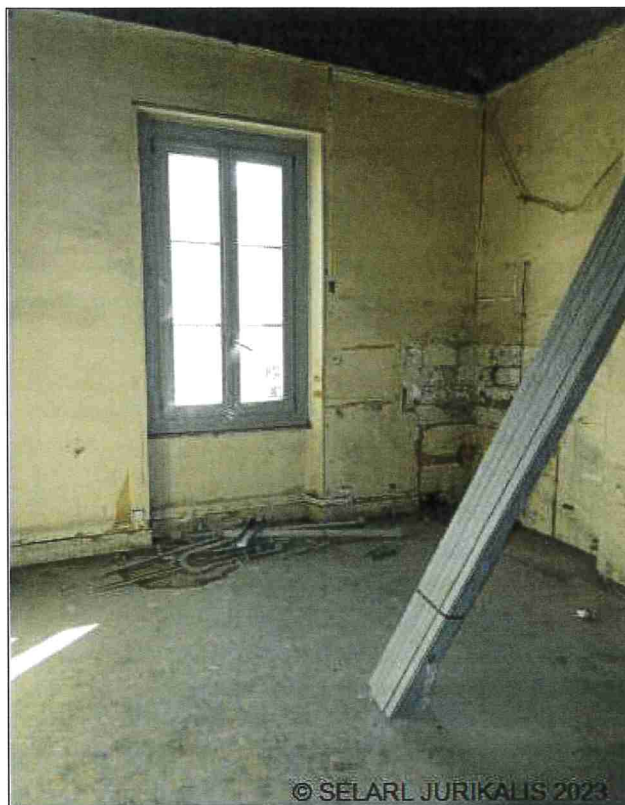
Je constate la présence d'un compteur LINKY, d'un disjoncteur et d'une arrivée d'eau.

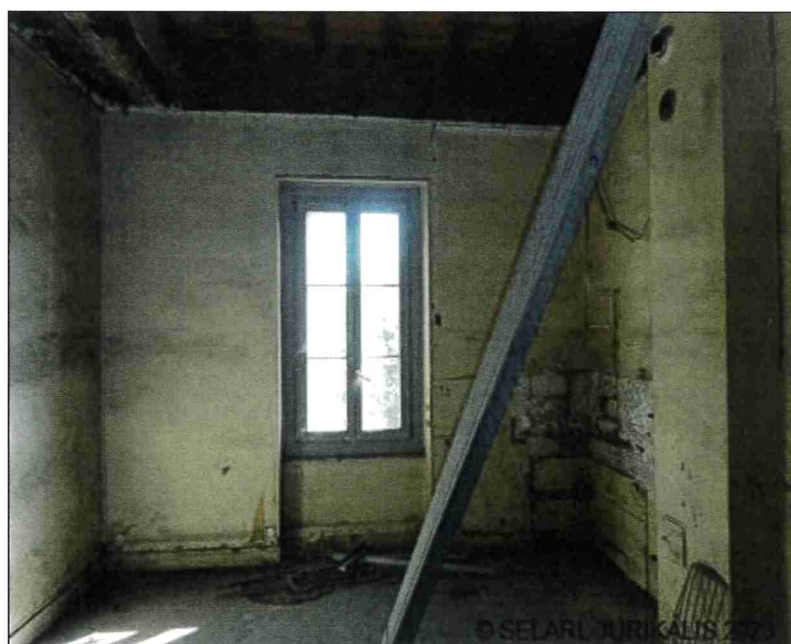
Je constate que le sol est couvert d'un sol souple, de carrelage et de ciment, l'ensemble étant usagé.

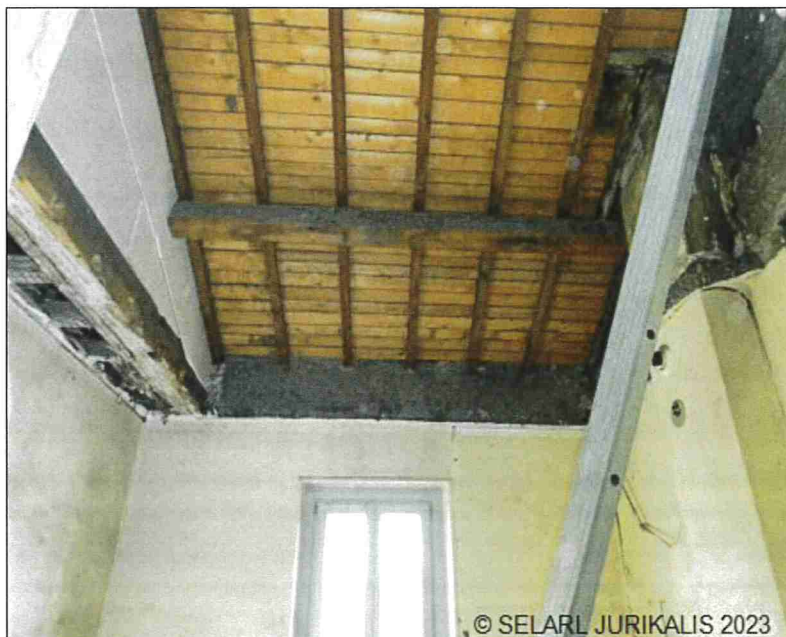
Je constate que les murs sont partiellement couverts de plaques de placoplâtres et mâchefer apparent.

Les poutres sont apparentes au plafond. La charpente est apparente.

Selon le certificat de mesurage que j'insère ci-après, la surface à ce jour est de 16,20 m².











Logement 10

Il s'agit d'un espace sur cour en deux parties partiellement, dépourvu de toiture et toiture en mauvais état côté nord. Cet espace est inoccupé.

L'accès à la partie sud se fait par une porte en bois, usagée. Les surfaces sont brutes, dépourvues de tout réseau.

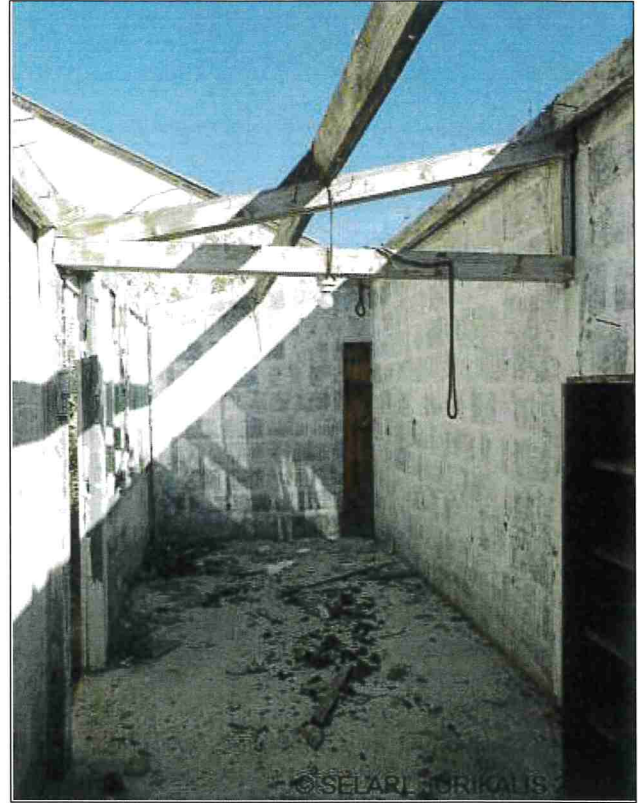
L'accès à la partie nord se fait par une porte en bois, usagée. Les surfaces sont brutes, dépourvues de tout réseau.

Les deux parties sont séparées par un mur en parpaings.

Selon le certificat de mesurage que j'insère ci-après, la surface à ce jour est de 19,80 m² au total soit 14,40 m² pour la pièce 1 et de 5,40 m² pour la pièce 2.









Certificat de surface Dossier n° 01/10/2023 MF



CERTIFICAT DE MESURAGE

Désignation du bien	Lot à usage d'appartement d'habitation au Rdc – Logement 1 Lot à usage d'appartement d'habitation au Rdc sur Cour – Logement 10 Lot à usage d'appartement d'habitation au 1 ^{er} Etage – Logement 5 Lot à usage d'appartement d'habitation au 1 ^{er} Etage – Logement 6 Lot à usage d'appartement d'habitation au 1 ^{er} Etage – Logement 7 Lot à usage d'appartement d'habitation au 1 ^{er} Etage – Logement 8 Lot à usage d'appartement d'habitation au 1 ^{er} Etage – Logement 9
Adresse du bien	17, Rue Raoul Durand - 69100 Villeurbanne
Propriétaire du bien	████████████████████
Occupation	Vacant pour tous les logements
Coordonnées du donneur d'ordre si celui-ci n'est pas le propriétaire	Vente Judiciaire
ACCOMPAGNATEUR	Huissier de Justice

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir.

« La présente attestation ne préjuge nullement de la situation juridique des locaux mesurés. Nous n'avons pas eu accès au règlement de copropriété et à l'état descriptif de division du bâtiment dans lequel sont situés les dits locaux. Nous ignorons donc si la surface mesurée correspond à celles des parties privatives d'un lot de copropriété telle qu'elle est définie par la loi n°96.1107 du 18 décembre 1996 et par le décret N°97.532 du 23 mai 1997 »

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 3 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1

Certificat de surface Dossier n° 01/10/2023 MF



Loi
Carrez

Superficie Logement 1 de 24.1 m²

Logement 1 :

désignation	distribution	surface en m ²	surface totale en m ²
Logement 1	Pièce	24.1	24.1
	TOTAL		24.1

Superficie Logement 10 de 19.8 m²

Logement 10 :

désignation	distribution	surface en m ²	surface totale en m ²
Logement 10	Pièce 1	14.4	19.8
	Pièce 2	5.4	
	TOTAL		19.8

Superficie Logement 5 de 20.0 m²

Logement 5 :

désignation	distribution	surface en m ²	surface totale en m ²
Logement 5	Pièce	20.0	20.0
	TOTAL		20.0

Superficie Logement 6 de 19.3 m²

Logement 6 :

désignation	distribution	surface en m ²	surface totale en m ²
Logement 6	Pièce	19.3	19.3
	TOTAL		19.3

Certificat de surface Dossier n° 01/10/2023 MF



Superficie Logement 7 de 19.4 m²

Logement 7 :

désignation	distribution	surface en m ²	surface totale en m ²
Logement 7	Pièce	19.4	19.4
	TOTAL		19.4

Superficie Logement 8 de 19.6 m²

Logement 8 :

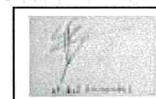
désignation	distribution	surface en m ²	surface totale en m ²
Logement 8	Pièce	19.6	19.6
	TOTAL		19.6

Superficie Logement 9 de 16.2 m²

Logement 9 :

désignation	distribution	surface en m ²	surface totale en m ²
Logement 9	Pièce	16.2	16.2
	TOTAL		16.2

Signature :
Michel Fernandes



Les autres diagnostics seront fournis ultérieurement.

Au cours de mes opérations, je prends diverses photographies que j'insère au présent procès-verbal.

Mes constatations étant terminées, je me retire accompagnée du serrurier, des témoins et du diagnostiqueur et clos mes constatations.

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir à telles fins que de droit établi sur 60 pages.

Alexandra PERRIER
 Commissaire de Justice Associée



Emolument - Honoraire Article H.T.					367,97 €
↳ Détail : Acte 114					
	1 ^o heure :	A.444-18 (tranche 1/2h H.T.):			
Base unitaire H.T. :	219,17 €	74,40 €			
Nombre :	1	2			
Sous-total H.T. :	219,17 €	148,80 €	0,00 €		367,97 €
Transport Article A.444-48 H.T.					7,67 €
D.E.P. Article A.444-15 H.T.					0,00 €
Sous-total H.T.					375,64 €
T.V.A. 20 %					75,13 €
Taxe forfaitaire					
Vacation Police					
Débours témoins Article A.444-50					13,20 €
Débours serrurier					
Affranchissement					0,00 €
↳ Détail :					
	L.R.A.R. :	LS. :			
Base unitaire :	8,34 €	5,26 €			
Nombre :	0	0			
	0,00 €	0,00 €			
TOTAL T.T.C.					463,97 €